



Rapport d'activité 2025



Sommaire

1. SIVU : syndicat intercommunal à vocation unique
2. Espace aquatique AQUAVERT
3. Organisation des services
4. Temps forts 2025
5. Fréquentations
6. Rapport technique
7. Bilan financier
8. Orientations 2026



1. Le syndicat intercommunal

L'institution

AQUAVERT est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) comprenant 5 communes adhérentes : LYON, TASSIN LA DEMI-LUNE, FRANCHEVILLE, CRAPONNE et SAINT GENIS LES OLLIERES

Chaque commune participe financièrement selon la clé de répartition suivante :

Lyon	47,20 %
Tassin la Demi-Lune	23,00 %
Francheville	14,31 %
Craponne	10,67 %
Saint Genis les Ollières	4,82 %

Historique

Créé par arrêté préfectoral du 31 décembre 1968, le Syndicat intercommunal d'études pour la réalisation d'un ensemble **parc-piscine à Alai - Francheville** regroupait 6 communes.

Par délibération du 9 octobre 1969, le comité syndical, qui est l'organe délibérant, a décidé de transformer le syndicat d'études en syndicat de réalisation appelé Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un parc Piscine d'Alai-Francheville. L'appellation **AQUAVERT** a été retenue en 1990.

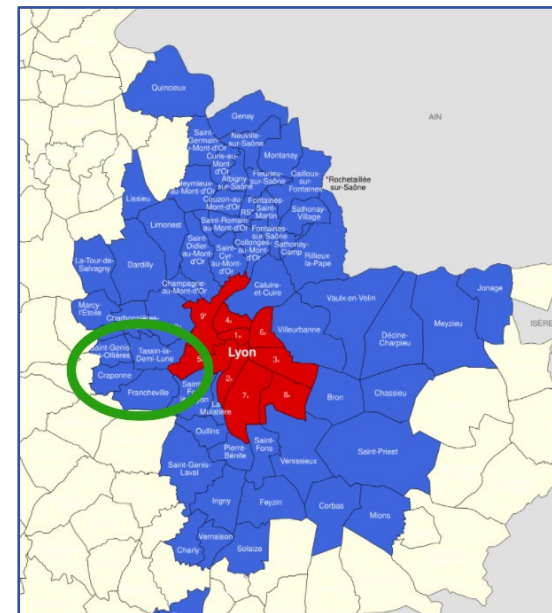
En 2016, la commune de **SAINTE FOY LES LYON** a quitté le syndicat suite à la construction de sa propre piscine municipale.

1. Le syndicat intercommunal

Cinq communes de l'Ouest de la Métropole de Lyon

575 454 habitants

(données INSEE populations municipales de référence 2023)



519 127 habitants

dont 47 777 pour Lyon 05



23 200 habitants



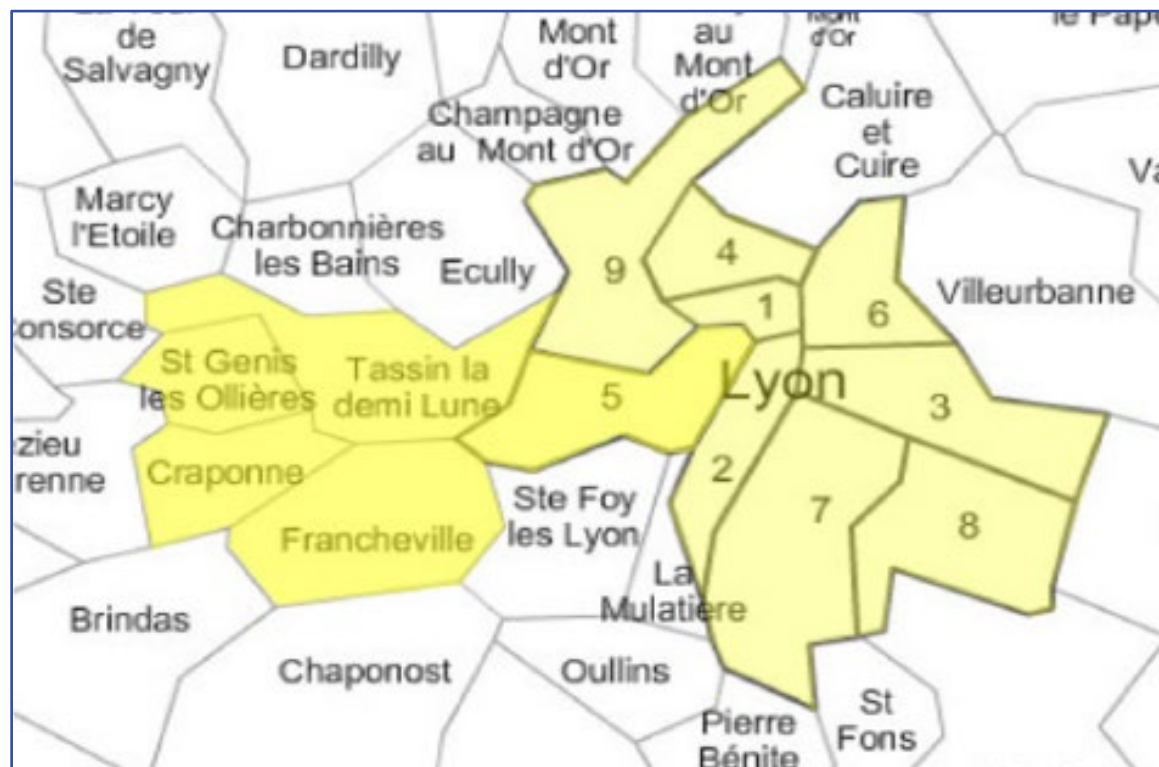
15 604 habitants



12 084 habitants



5 439 habitants



1. Le syndicat intercommunal

Le fonctionnement

Le fonctionnement du SIVU est très proche de celui d'une commune.

A chaque élection municipale, les conseillers municipaux des communes membres du syndicat désignent **trois représentants** (deux titulaires et un suppléant) qui forment le **comité syndical**, organe délibérant du SIVU. Les délégués syndicaux élisent en leur sein un ou une Présidente qui représente l'organe exécutif du syndicat et un ou plusieurs Vice-Présidents.

A l'instar d'un conseil municipal, **le comité syndical prend toutes les décisions** de principe nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'AQUAVERT. Il adopte notamment le budget, décide des aménagements du site, de la politique sportive et du projet d'établissement.

La Présidente assume des fonctions identiques à celles d'un Maire et applique les décisions prises par le comité syndical. Il est aussi chargé de l'administration, d'exécuter le budget, d'ordonner les dépenses et les recettes et de représenter le syndicat en justice.

La gestion au quotidien de l'espace aquatique AQUAVERT est confiée à **la directrice** qui veille, en tant que chef de l'établissement, au bon fonctionnement de l'établissement et à la mise en œuvre des décisions des élus.

Une **équipe d'environ vingt-cinq agents** territoriaux, complétée par des vacataires spécialisés pour certaines activités et par des saisonniers durant la saison estivale, assure l'accueil du public, l'organisation et l'encadrement des activités et l'entretien de l'équipement.

1. Le syndicat intercommunal

Les élus en 2025



Titulaire : **Julie NUBLAT-FAURE, 2^{ème} Vice-Présidente**
Titulaire : François GENOUVRIER
Suppléant : Béatrice GAILLIOUT



Titulaire : **Christine GARRIGOU, Présidente**
Titulaire : Pierrick JANNIN
Suppléant : Sabrina DE UFFREDI



Titulaire : Michel RANTONNET, remplacé par Daniel AUDIFFREN
Titulaire : Marc VINCENT
Suppléant : Claude GOURRIER, remplacé par Olivier ROCHE



Titulaire : Sébastien GIRARDET
Titulaire : Jean-Louis MAGOUTIER
Suppléant : François PASTRE

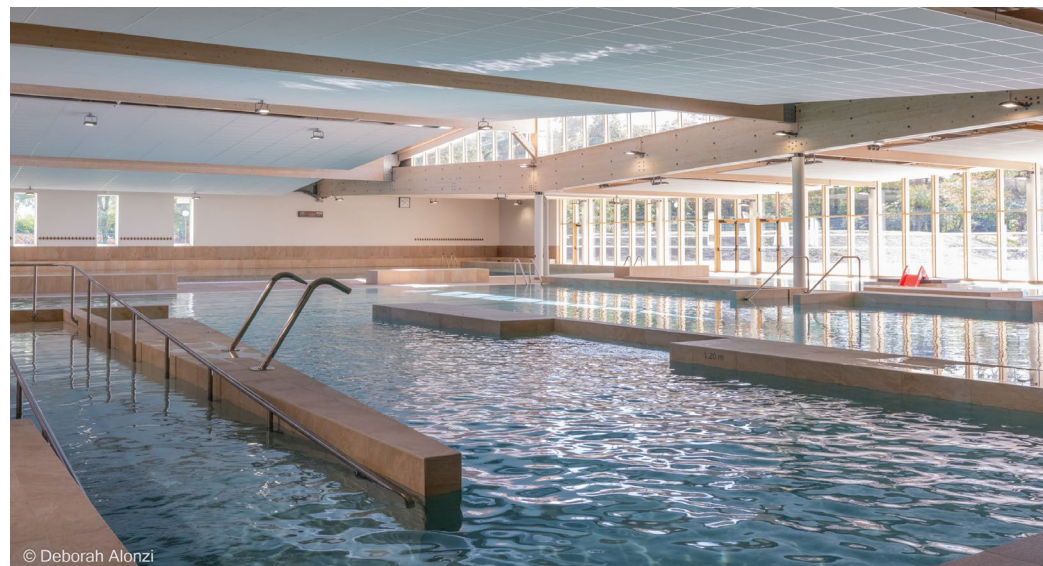


Titulaire : **Serge VIGNON, 1^{er} Vice-Président**
Titulaire : Dominique SINAY
Suppléant : Marine EVRARD

2. L'espace aquatique AQUAVERT

La piscine intérieure,
ouverte toute l'année

- Bassin sportif
6 couloirs de 25 m, profondeur 1,80 m
eau à 27,5°C
- Bassin ludique
zone aquasport pour les cours collectifs
zone ludique : jets massants, banquettes à bulle
zone de nage débutant, profondeur 1,20 à 1,40 m
eau à 29°C
- Pataugeoire
60 m², profondeur maxi 30 cm
jets d'eau, plaque à bulle et mini-toboggan
eau à 30°C
- Toboggans
Family tube : pente 12 %, longueur 48,70 m, facile
Turbo gliss : pente 15 %, longueur 40,10 m, difficile



2. L'espace aquatique AQUAVERT



Pensés pour les familles, les **espaces extérieurs de la piscine** allient jeux d'eau et espaces verts !

- Splashpad équipé de canons à eau, seau déversant, brumisateurs, jets d'eau
- Solarium minéral avec transats en accès libre
- Pelouses
- Zone foodtruck
- Tables de pique-nique
- Douches et casiers extérieurs



2. L'espace aquatique AQUAVERT



Parc public en accès libre

Ouvert tous les jours, il permet au public de se ressourcer dans un écrin de verdure.

A disposition : aire de jeux pour enfants, tables de pique-nique, course d'orientation.



2. L'espace aquatique AQUAVERT

Parking

Réservé aux usagers de la piscine et du parc, il garantit au public un stationnement facile à proximité.



- Stationnements voitures
- Abri à vélos
- Zone scooters et motos
- Parking bus scolaires
- Dépose-minute bus et voitures
- Bornes de recharge électrique

2. L'espace aquatique AQUAVERT

Une offre de service public optimisée : Apprentissage • Sport santé • Loisirs

Ouverture 7 jours / 7, sur une amplitude horaire pouvant aller de 8h à 22h, selon 3 rythmes : période scolaire, petites vacances scolaires, saison estivale. Fermeture technique de 2 à 3 semaines par an.

Natation scolaire 94 créneaux par semaine	Classes de grande section de maternelle, CP, CE1, CM2 et 6 ^{ème}	Aisance aquatique à l'école primaire EPS en 6 ^{ème}
Nage libre	Tout public	Pratique sportive ou loisirs
Bébés nageurs et aquakidz	Enfants de 4 mois à 6 ans	Découverte du milieu aquatique
Leçons de natation	Enfants à partir de 6 ans, ados et adultes	Apprentissage de la natation, perfectionnement ou entraînement sportif
Aquasport	Adultes : à partir de 16 ans, jusqu'aux seniors	Selon le type de cours : activité douce de maintien en forme, séance de renforcement musculaire ou entraînement cardio
Associations 36 créneaux par semaine	13 associations du territoire Enfants et adultes	Apprentissage natation, entraînement triathlon et water-polo, aquagym
Etablissements spécialisés	Enfants et adultes en situation de handicap	Accès libre avec les accompagnants des structures ou Séances d'activités encadrées par les maîtres-nageurs
Centres de loisirs	Enfants et ados, pendant les vacances scolaires	Pratique libre dans un cadre loisirs

3. L'organisation des services

L'organigramme

25 agents permanents + renforts en week-end et saison estivale

DIRECTRICE
Aurélie MAHUSSIER

RESPONSABLE ADMINISTRATIF & RH
David BOSCUS

DIRECTEUR ADJOINT
Hugo BOISSIERE

ADMINISTRATION

4 agents administratifs

Accueil caisse
Gestion clientèle
Comptabilité
Communication

SERVICE HYGIENE-MAINTENANCE

Responsable du service
Lionel CARIGNANO

6 agents techniques

Nettoyage et entretien des locaux
Maintenance technique de 1^{er} niveau

ESPACE AQUATIQUE

Chef de bassins
Jean-Yves GOIN

10 maîtres-nageurs

Surveillance des bassins
Encadrement des activités

3. L'organisation des services

BILAN SOCIAL au 31 décembre 2025

Raison	Type absence	2022 En jours	2023 En jours	2024 En jours	2025 En jours
Statut	Maladie ordinaire	365 (13 arrêts dont 1 TPT 50%)	173 (8 arrêts)	123 (10 arrêts)	18 (5 arrêts)
	Accident du travail	87 (2 accidents)	0	0 (1 accident)	0
Familiale	Maternité (dont patho)	0	0	0	0
	Paternité & naissance	0	0	14 (1 congé)	0
	Enfants malade	5 (3 agents)	7 (3 agents)	7 (3 agents)	5 (2 agents)
	Congé « Décès »	0	0	5 (1 décès)	5 (1 décès)
	Mariage	0	0	0	10 (2 agents)
Autres	Jours concours	0	1 (1 agent)	1 (1 agent)	5 (3 agents)
	Jours de Grève	0	0	0	0
	Formation syndicale	0	0	0	0
	Absences injustifiées	0	0	0	2 (1 agent)
TOTAL jours d'absence		457	181	152	45

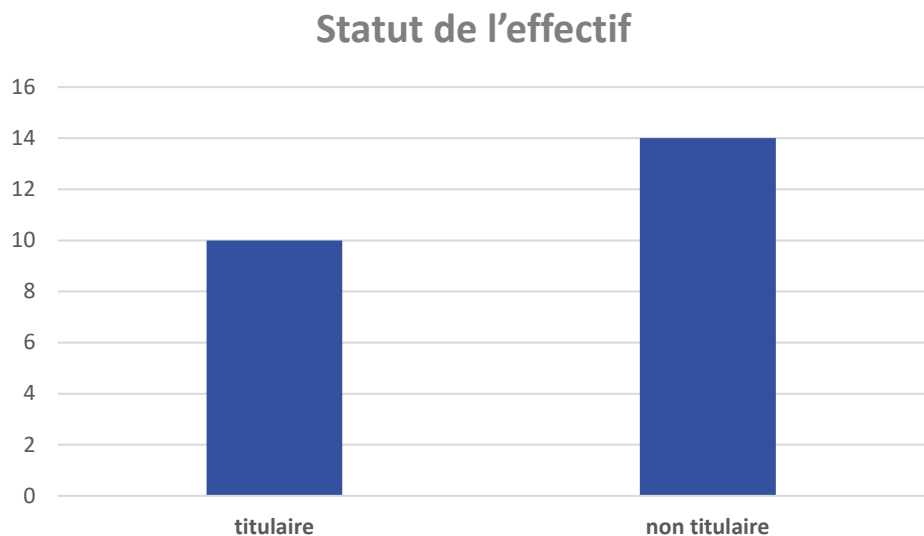
Formation

118 jours de formation en 2025

Moyenne de 4.34 jours de formation par agent

3. L'organisation des services

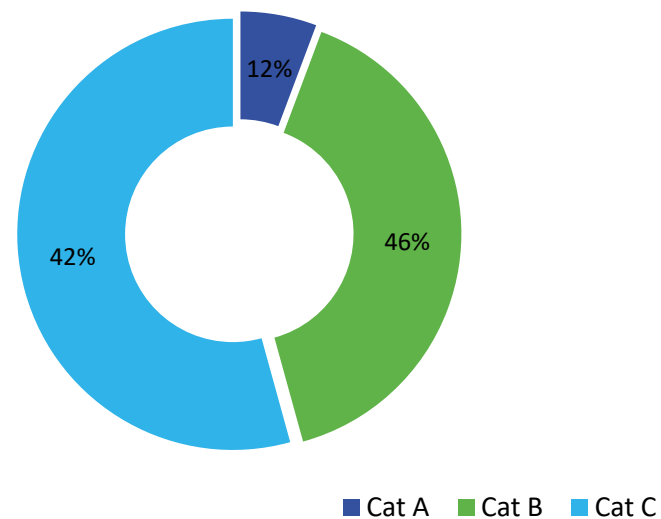
BILAN SOCIAL au 31 décembre 2025



Moyenne d'âge par service	
Administration & Direction	41 ans
Educateurs sportifs	32 ans
Service Hygiène	42 ans

Moyenne d'âge de l'effectif
39 ans

Répartition par catégorie
(agents permanents)



4. Temps forts 2025

Ouverture totale du nouvel espace aquatique et 1^{ère} saison estivale

Le nouvel établissement a ouvert ses portes à l'automne 2024 mais les espaces extérieurs *PARKING* et *SOLARIUM* étaient encore en chantier. Après un premier semestre de travaux, l'espace aquatique s'est découvert dans sa version finale au mois de juin : piscine y compris ses espaces extérieurs privatifs et parking.

Ouverture de la saison estivale avec la 1^{ère} *SUMMER POOL PARTY*, grande soirée événement animée en partenariat avec Radio Espace.

Réorganisation des missions hygiène et maintenance

Démarrage de la prestation de maintenance technique par CLEVIA dans le cadre de la phase exploitation du marché global de performance.

Ajustement des protocoles internes d'hygiène suite aux premiers mois d'exploitation.

Recrutement d'un 6^{ème} agent d'entretien et d'un responsable du service hygiène.

5. Les fréquentations 2025

Piscine en accès libre

Nombre d'entrées	Fréquentation de référence ancien bâtiment (2019)	Prévisions de fréquentation nouvel établissement	Fréquentation réelle 2025
Piscine hors été	48 719	50 000	68 734
Piscine été	22 803	50 000	46 212
TOTAL	71 522	100 000	114 946

Les fréquentations ont augmenté de 60 % par rapport à l'ancienne piscine :

- Meilleure qualité d'accueil
- Horaires d'ouverture plus larges et plus lisibles
- Effet nouveauté

5. Les fréquentations 2025

Abonnements annuels – activités bébés nageurs et leçons de natation

Inscription dès le mois de juin 2025 pour la saison 2025-2026.

Tous les cours sont complets.

Bébés nageurs : 2 créneaux le samedi matin, pour 172 places au total

172 inscrits : 100 %

Aquakidz (intermédiaire en bébés nageurs et leçons de natation) : 2 créneaux par semaine, 10 places par créneau, soit 20 places au total

20 inscrits : 100 %

Leçons de natation : 42 cours de 10 places par semaine, 4 niveaux adultes et 6 niveaux enfants-ados

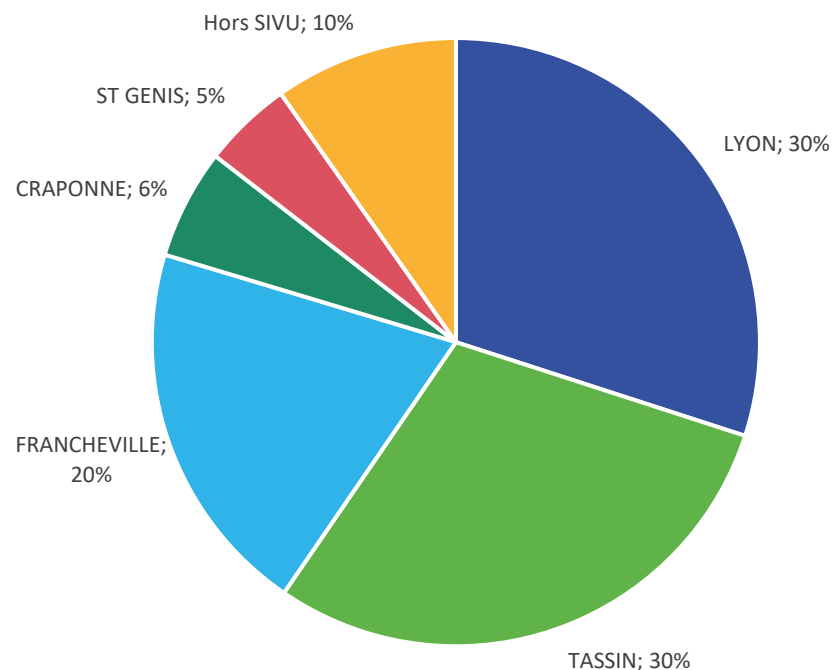
420 inscrits : 100 %

5. Les fréquentations 2025

Abonnements annuels - Origines communales des usagers

Voici la répartition des usagers par commune, pour les abonnements annuels 2025-2026

LYON	221	30 %
TASSIN	218	30 %
FRANCHEVILLE	148	20 %
CRAPONNE	43	6 %
ST GENIS	35	5 %
Hors SIVU	72	10 %
TOTAL	737	-



LYON	221	30 %
dont Lyon 5	155	21 %
dont Lyon 9	49	7 %
dont autres arrondissements	17	2 %

5. Les fréquentations 2025

Aquasports

L'année 2025 en quelques chiffres :

956 cours collectifs aquasport ont été dispensés dans l'année

25 cours par semaine en période scolaire

9 à 14 cours par semaine en vacances scolaires et saison estivale

Nouveauté 2025 : mise en place d'un cours chaque samedi et chaque dimanche

7 types de cours sont proposés selon 3 typologies d'entraînement :

Doux : [AquaFORM](#) / Renforcement : [AquaFIT](#), [AquaPOWER](#), [AquaPADDLE](#) / Dynamique : [AquaBOXE](#), [AquaCIRCUIT](#), [AquaBIKE](#)

21 864 inscriptions (prévisionnel à 20 000)

2 modalités pratiques : à la carte ou abonnement annuel

Type de formule	Carte 1 séance	Carte 10 séances	Carte 20 séances	Carte 40 ou 50 séances	Abonnement annuel
Nombre	724	734	282	225	133
Recettes	8 688 €	69 356 €	47 040 €	55 380 €	34 650 €

5. Les fréquentations 2025

Groupes

Ecoles primaires

74 créneaux par semaine sur 2 semestres soit 148 disponibilités

144 classes affectées par l'éducation nationale

	Rappel répartition financière	Classes par communes (dont enseignement privé)	%
Lyon	47,20 %	59 (1)	41 %
Tassin	23,00 %	42 (10)	29,2 %
Francheville	14,31 %	18 (0)	12,5 %
Craponne	10,67 %	17 (0)	11,8 %
St Genis	4,82 %	8 (0)	5,6 %
TOTAL	-	144	-

Collèges et lycées

20 créneaux par semaine sur 3 trimestres soit 60 disponibilités

47 classes accueillies

5. Les fréquentations 2025

Groupes

13 associations occupent 36 créneaux principalement en soirée de 20h à 22h après la fermeture au public et ponctuellement en matinée et après-midi.

Communes	Associations	Rappel répartition financière	Nombre d'heures x lignes d'eau	Répartition dans le SIVU
Lyon	CRV triathlon Lyon Rhone Water-Polo Autisme Lyon	47,20 %	45	41 %
Tassin	UODL Passerelle Ouest SDMIS	23,00 %	32	29 %
Francheville	Bel Air Natation Association des familles ESL	14,31 %	16	15 %
Craponne	Association des familles Craponne Triathlon	10,67 %	13	12 %
St Genis	Club nautique des Ollières	4,82 %	3	3 %
Hors SIVU	Mairie de Marcy l'Étoile	-	3	-
TOTAL		-	112	-

5. Les fréquentations 2025

Groupes

Etablissements spécialisés :

32 établissements sous convention

Accès libre aux heures d'ouverture au public ou accès sur des créneaux réservés lundi après-midi, mercredi matin, jeudi après-midi

1 426 entrées

Centre de loisirs :

36 organismes sous convention

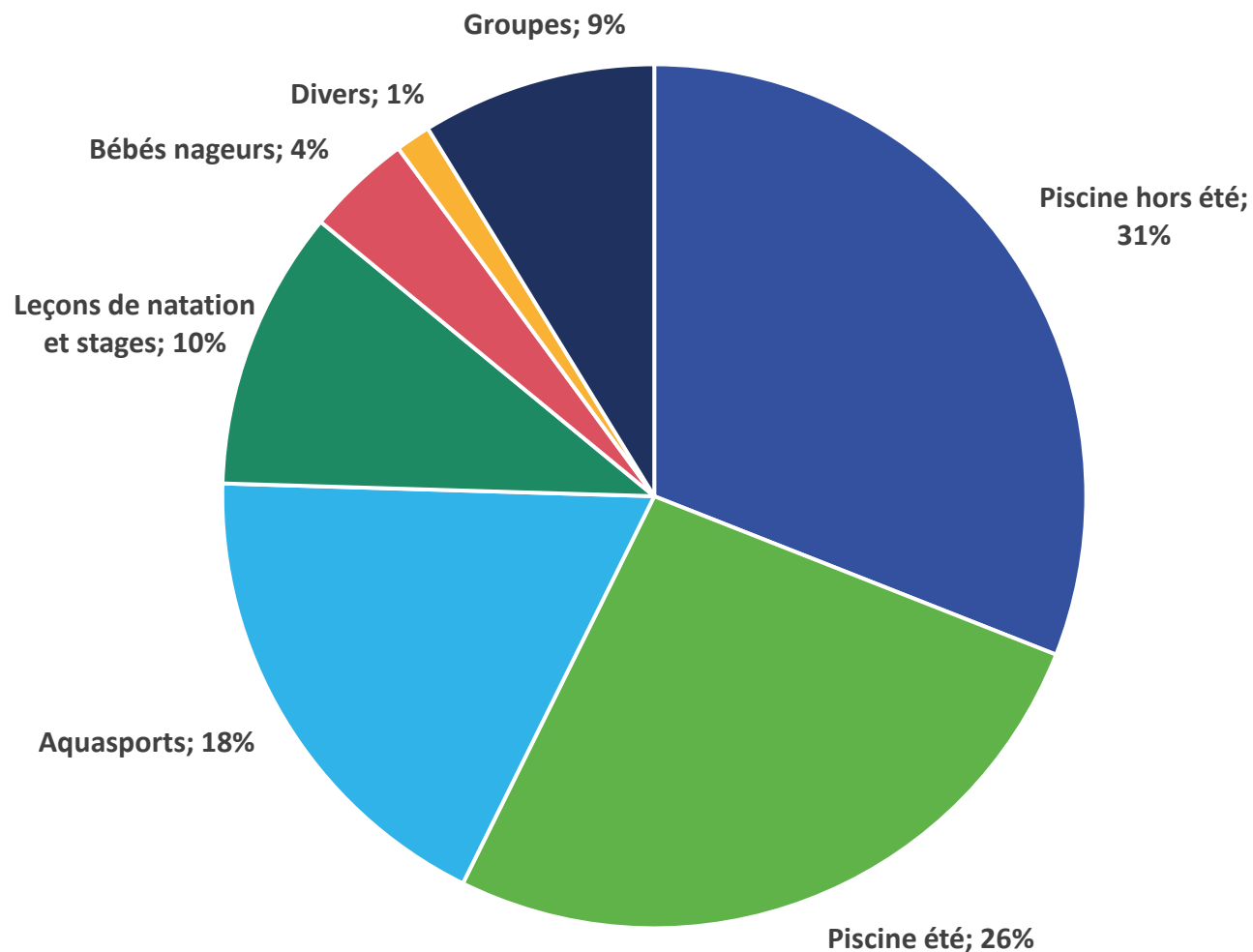
Accueillies à chaque période de vacances scolaires, sur réservation

2 438 entrées

5. Les fréquentations 2025

Les recettes liées aux entrées

Piscine hors été	370 299 €
Piscine été	314 729 €
Aquasports	217 144 €
Leçons de natation et stages	125 332 €
Bébés nageurs	47 194 €
Divers (animations, boutique, parking)	15 688 €
Groupes (associations, centres de loisirs, établissements spécialisés)	105 000 €
TOTAL	1 195 386 €



6. Rapport technique

Performance du site dans le cadre des objectifs du marché global

La construction du nouvel établissement a fait l'objet d'un montage en **marché global de performance** (MGP), comprenant :

- la **conception** : études d'avant-projet et de projet, demande de permis de construire
- la **réalisation** : travaux de construction du nouveau bâtiment, démolition de l'ancienne piscine et aménagement des espaces extérieurs parking et solariums
- l'**exploitation technique-maintenance** pendant 4 ans avec atteinte des **critères de performance** suivants :
 - **Qualité d'eau** : taux de chloramines < 0,4 mg / litre
 - **Qualité d'air** : taux de trichloramines < 0,3 mg / m³
 - **Consommation d'eau** : consommation globale hors arrosage < 96 litres par baigneur
 - **Production d'énergie renouvelable** : production annuelle > 852 MWh

6. Rapport technique

Performance du site dans le cadre des objectifs du marché global

Pour la première année, du 21/10/2024 au 20/10/2025, certains objectifs étaient pondérés d'un taux de tolérance pour intégrer les réglages inhérents au démarrage de l'exploitation

Objectifs ajustés	Résultats	Observations
Taux de chloramines < 0,4 mg / litre (conformité règlementaire < 0,6)	Variable selon les bassins et périodes mais de l'ordre de 0,6 mg/l avec des pics à 0,8 mg/l	Performance de qualité d'eau non atteinte, aucune cause clairement identifiée. Plusieurs mesures mises en œuvre : augmentation des apports d'eau neuve, modification du protocole d'hygiène. Nette amélioration depuis la vidange de novembre 2025, à confirmer sur la durée dans le courant de l'année 2026
Taux de trichloramines < 0,3 mg / m ³	Trois points de mesures : 0,10 – 0,12 – 0,41	Défaut ponctuel de ventilation dans la halle bassins. Modification de l'installation pour optimiser le balayage. En attente nouvelles analyses pour confirmer l'amélioration.
Consommation d'eau < 100,8 litres par baigneur	100,7 litres / baigneur	L'objectif est atteint malgré de fortes consommations d'eau pour les bassins, mais sans inclure de vidange (remplissage en novembre 2025).
Production d'énergie renouvelable > 725,2 MWh	681,3 MWh	L'objectif n'est pas atteint du fait de problèmes techniques sur les installations et du manque de réactivité de l'entreprise en charge de la maintenance. Ces deux difficultés devraient être résolues en 2026 laissant présager de meilleurs résultats.

6. Rapport technique

Consommations énergétiques

Pas d'engagement du groupement sur les consommations d'électricité et de gaz, mais des estimations prévisionnelles fournies lors de la conception.

	Estimation de consommation	Consommation réelle	Coût réel (budget prévisionnel 550 000 €)
ÉLECTRICITÉ du 01/12/24 au 30/11/25	1 493 MWh	1 052 MWh (- 30 %)	220 500 €
GAZ du 01/01/25 au 31/12/25	1 371 MWh	1 125 MWh (- 18 %)	232 970 €
TOTAL	2 864 MWh	2 177 MWh (- 24 %)	453 470 € (- 18 %)

Les consommations 2025 ont été inférieures au prévisionnel d'environ 20 %, mais 2025 a été une année particulièrement chaude.

Cette première année servira de référence pour le suivi des consommations et les éventuelles optimisations à mettre en œuvre.

6. Rapport technique

Fermeture technique

L'établissement a été fermé 3 semaines pour assurer l'opération de vidange annuelle et réaliser les travaux incompatibles avec une ouverture au public. Après cette première année d'exploitation, cela a aussi été l'occasion de remédier aux désordres apparus pendant l'année de garantie de parfait achèvement d'où une fermeture rallongée par rapport aux 2 semaines habituelles.

Fermeture du 20 octobre au 11 novembre, soit 23 jours : 2 semaines de vacances de Toussaint + la semaine suivante + le pont du 11 novembre, pour un impact minimum sur l'accueil des groupes scolaires

Hormis les opérations classiques de nettoyage et désinfection des locaux et des installations de traitement d'eau, les travaux suivants ont été réalisés :

- Changement de tous les joints silicone de la halle bassins
- Changement de divers carreaux cassés aux bassins et dans les vestiaires + joints
- Reprise des liaisons goulottes - descentes d'eau pour éviter les rétentions d'impuretés
- Curage des goulottes et inspection caméra pour vérification
- Installation d'une bouche de reprise d'air dans la halle bassins
- Remplacement de deux brides par des manchons PVC pression sur l'arrivée d'eau générale
- Démontage d'une pompe pour diagnostic

7. Bilan financier

Opération de construction du nouvel espace aquatique

Même s'il reste quelques paiements en 2026 et 2027, le budget final de l'opération est arrêté à **23,2 M€**.

Le budget initial était de 21,5 M€ en novembre 2020, porté à 23,8 M€ en février 2023 du fait de la nécessité de prendre une assurance CCRD et de l'augmentation des révisions de prix à cause du conflit armé en Ukraine.

AMO, études préalables	307 000 €
Indemnités candidats non retenus	260 000 €
Travaux, valeur janvier 2022	14 461 660 €
Maîtrise d'œuvre, valeur janvier 2022	2 006 340 €
Provision pour travaux complémentaires et aléas	239 000 €
C SPS, contrôle technique	72 000 €
Révisions des marchés	1 340 000 €
Divers (mobilier, réseaux, voirie publique)	277 000 €
Assurance CCRD	445 000 €
TVA	3 792 000 €
TOTAL	23 200 000 €

7. Bilan financier

Opération de construction du nouvel espace aquatique

La participation des cinq communes en soutien à l'investissement prévue à 4,5 M€ et pouvant être portée à 6 M€ maximum est confirmée à son montant initial de 4,5 M€.

Budget TTC opération : 23,2 M€

Principales sources de financement :

- Cession foncière parking de Tassin : 7 000 000 €
- Emprunt SIVU : 6 150 000 €
- Participations communales : 4 500 000 €
- FCTVA : 3 435 000 €
- Subvention Métropole : 950 000 €
- Cession foncière des Hermières : 460 000 €
- Subvention ADEME : 293 406 €
- Subvention ANS : 200 000 €

Répartition de la participation communale de 4,5 M€

Lyon	47,20 %	2 124 000 €
Tassin la Demi-Lune	23,00 %	1 035 000 €
Francheville	14,31 %	643 950 €
Craponne	10,67 %	480 150 €
St Genis les Ollières	4,82 %	216 900 €

Les versements des participations communales ont été échelonnés sur 5 ans, de 2021 à 2025. Le financement de l'opération d'investissement par les communes est donc terminé.

7. Bilan financier

Particularité de l'année 2025

FONCTIONNEMENT

Exploitation du nouveau site :

augmentation importante des recettes d'activités

augmentation importante des dépenses de charges générales : bâtiment plus grand et fréquentation accrue donc plus de consommables (produits d'hygiène notamment), consommations énergétiques plus importantes, nouveau contrat de maintenance technique

légère augmentation des charges de personnel

INVESTISSEMENT

Fin des travaux d'aménagement du parking : encore d'importantes dépenses d'investissement

Compensées par un FCTVA importants relatifs aux travaux 2023, une cession foncière et des subventions

7. Bilan financier

Recettes de fonctionnement

- participations communales :
1 543 875 €

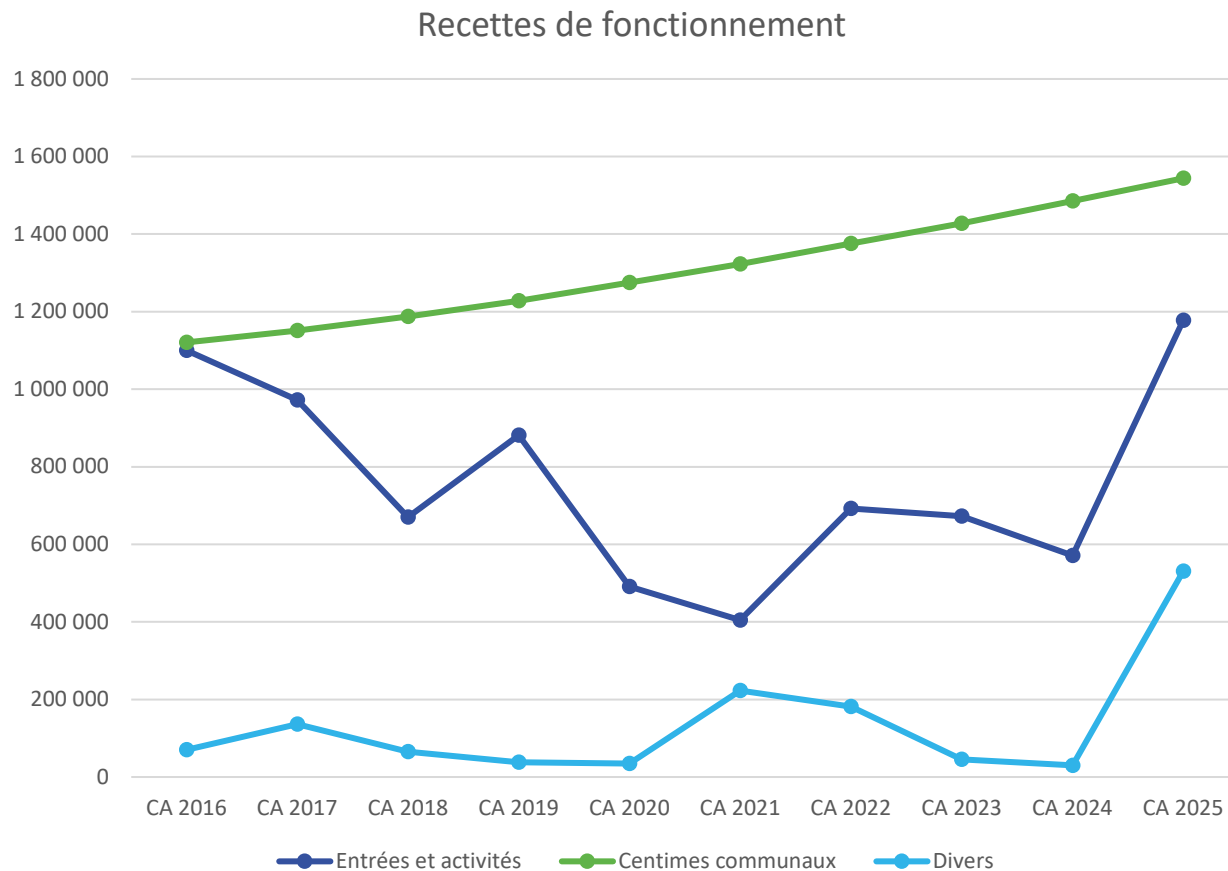
Augmentation de 4 %

- entrées et activités :
1 177 586 €

Large augmentation des recettes

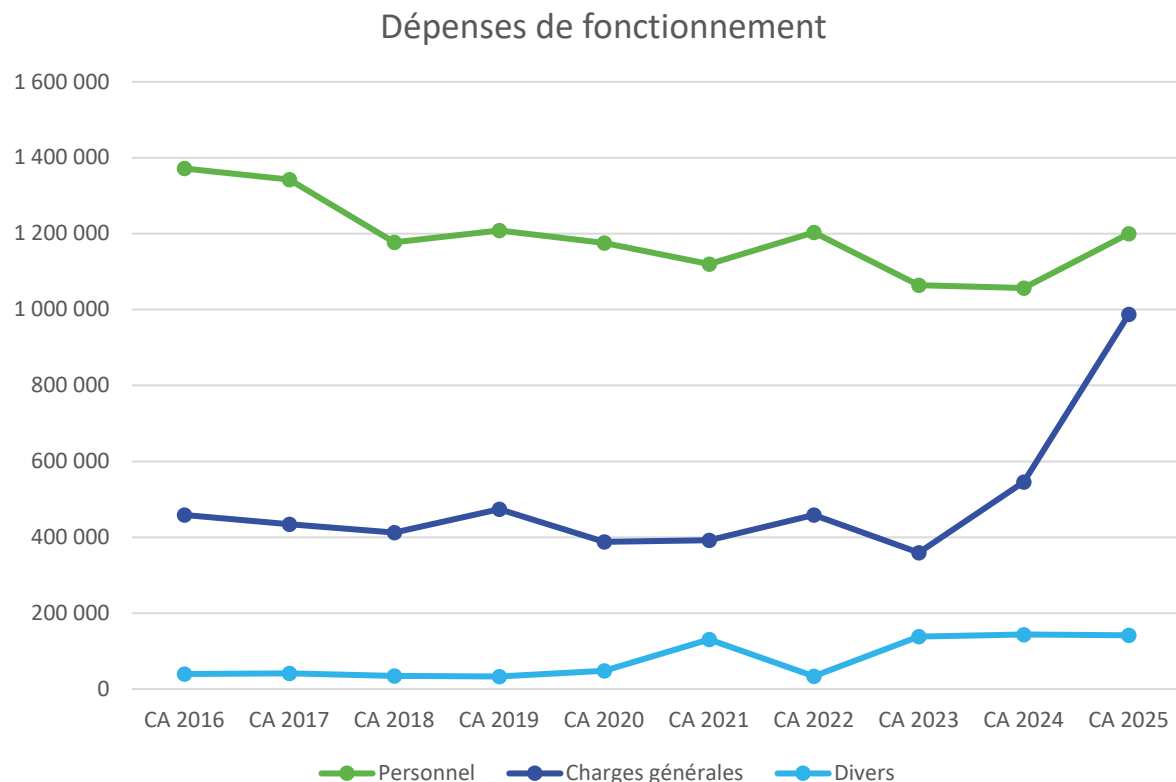
- 1 % divers : 530 448 €

Dont 460 000 € de jeu d'écriture dans la cession des Hermières



7. Bilan financier

Dépenses de fonctionnement



- 52 % charges de personnel : 1 200 268 €

En légère augmentation car recrutement de 2 agents en cours d'année : adaptation de l'organigramme aux besoins

- 42 % charges à caractères générales : 987 051 €

En hausse du fait de l'exploitation du nouveau site

- 6 % divers : 141 600 €

3. Bilan financier 2025

Bilan 2025 FONCTIONNEMENT

DEPENSES	budgetisé	total réalisé	% d'exécution	Observations
011 Charges à caractère général	1 089 200,00 €	986 971,45 €	90,61%	
012 Charges de personnel	1 203 000,00 €	1 200 267,52 €	99,77%	
023 Virement à la section d'investissement	102 800,00 €	0,00 €	0,00%	
042 Opérations d'ordre entre section	100 000,00 €	527 327,67 €	527,33%	amortissement courant et cession site des Hermières
65 Autres charges gestion courante	49 000,00 €	40 679,70 €	83,02%	
66 Charges financières	120 000,00 €	100 920,33 €	84,10%	intérêts de l'emprunt
67 Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	
TOTAL	2 674 000,00 €	2 856 166,67 €	106,81%	
RECETTES	budgetisé	total réalisé	% d'exécution	
002 Excédent antérieur reporté Fonc	150 000,00 €	150 000,00 €	100,00%	
013 Atténuations de charges	14 000,00 €	11 670,00 €	83,36%	
70 Produits des services	954 000,00 €	1 177 585,62 €	123,44%	recettes d'activités
73 Impôts et taxes	1 550 000,00 €	1 543 875,00 €	99,60%	participations communales
74 Dotations, subventions et participations	4 500,00 €	9 684,00 €	215,20%	
75 Autres produits gestion courante	1 000,00 €	46 449,69 €	4644,97%	remboursement sinistres par assurance
77 Produits exceptionnels	500,00 €	462 644,28 €	92528,86%	écriture cession des Hermières
TOTAL	2 674 000,00 €	3 401 908,59 €	127,22%	

Total résultat de fonctionnement :

545 741,92 €

Dont Résultat provisoire exercice 2025 :

395 741,92 €

Dont Excédent de fonctionnement 2024 :

150 000,00 €

3. Bilan financier 2025

Bilan 2025 INVESTISSEMENT

DEPENSES	budgetisé	total réalisé	% d'exécution
041 Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2 292,75 €	99,68%
16 Remboursement d'emprunts	204 000,00 €	203 427,30 €	99,72%
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	648,00 €	12,96%
21 Immobilisations corporelles	135 000,00 €	58 148,82 €	43,07%
23 Immobilisations en cours	2 113 269,29 €	1 581 703,61 €	74,85%
TOTAL	2 459 569,29 €	1 846 220,48 €	75,06%

RECETTES	budgetisé	total réalisé	% d'exécution
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	183 598,13 €	183 598,13 €	100,00%
024 Produits de cessions d'immobilisations	460 000,00 €	0,00 €	0,00%
040 Opérations d'ordre entre section	100 000,00 €	527 327,67 €	527,33%
041 Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2,292,75 €	99,68%
10 Dotations Fonds divers Réserves	1 465 870,16 €	1 465 870,16 €	100,00%
13 Subventions d'investissement	145 001,00 €	135 0001,00 €	93,10%
TOTAL	2 459 569,29 €	2 314 092,46 €	94,09%

Observations

remboursement avance MGP

remboursement du capital de l'emprunt

opération de reconstruction du centre

amortissement courant et cession site des Hermières

remboursement avance MGP

FCTVA + report excédent de fonctionnement communes et ANS

Total résultat d'investissement 2025 :

Dont Résultat exercice 2025 :

Dont report excédent d'investissement 2024 :

Dont report excédent fonctionnement 2024 :

467 871,98 €

37 305,53 €

183 598,13 €

246 968,32 €



7. Bilan financier

Synthèse 2025

Le SIVU dégage un solde largement positif du à :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- les très bonnes fréquentations suite à la réouverture permettant de générer d'importantes recettes d'activités
- le décalage à N+2 du versement du FCTVA

SYNTHESE FINANCES 2025	Fonctionnement	Investissement
Recettes	3 251 908,59 €	1 893 526,01 €
Dépenses	2 856 246,67 €	1 856 220,48 €
Résultat net 2025	395 661,92 €	47 305,53 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	150 000,00 €	246 968,32 €
Solde d'investissement 2024 reporté	-	183 598,13 €
Solde 2025	545 661,92 €	477 871,98 €
TOTAL SOLDE 2025	1 023 533,89 €	

8. Orientations 2026 et après

Maintenir l'attractivité et le dynamisme de l'établissement afin de consolider les recettes d'exploitation

Améliorer la qualité d'accueil du public : animations, matériel, installations estivales

Développer l'offre de service auprès des publics de proximité : centres de loisirs, comités d'entreprises

Organiser des événements atypiques qui permettent de promouvoir et accroître la visibilité

Réussir la transition dans la gouvernance

Mise en place d'un nouveau comité syndical

Réorganisation de la direction du syndicat

Stabiliser l'équilibre financier

Le projet d'investissement aura encore des impacts financiers en 2026-2027 avec le versement du FCTVA à N+2

Les couts d'exploitation RH et charges générales sont à stabiliser pour permettre une prospective à long terme

Aquavert

ESPACE AQUATIQUE